



## Renseignements

www.netecoutefamille.fr/  
 www.internetsanscrainte.fr/  
 www.e-enfance.org/  
 www.actioninnocence.org  
 www.pointdecontact.net  
 www.droitdunet.fr  
 www.internet-signalement.gouv.fr/



## Numéros utiles

NET ÉCOUTE : 0820 200 000 (0,09€/min)  
 (Accueil téléphonique national pour la protection des jeunes sur Internet)



## Contact

Bureau Information Jeunesse de La Ciotat  
 19 avenue Fernand Gassion - 13600 La Ciotat  
 Virginie Giaccone - Thomas Parras  
 04 42 08 83 06 - Fax : 04 42 83 84 09  
 vgiaccone@mairie-laciotat.fr  
 thomas.parras@gmail.com



Les jeunes et Internet :  
**risques & prévention**



## Les jeunes et Internet :



# risques & prévention

Internet est un outil fabuleux, rapidement devenu indispensable dans la vie quotidienne. Les enfants montrent généralement une grande aisance dans l'usage de cet outil. Internet offre aux jeunes un moyen formidable de communiquer et d'échanger dans le monde entier. Cependant il est nécessaire de les aider à en avoir une utilisation raisonnée, responsable et sûre, car Internet comporte aussi de nombreux dangers, pour certains méconnus des enfants et des parents : contenus choquants, pornographie, racisme, sollicitations sexuelles, cyber-intimidation, cyber-diffamation... Autant de risques contre lesquels la ville de La Ciotat, par l'intermédiaire des services municipaux Information Jeunesse, Relations Européennes et Cyber Base, sont résolument engagés.

Dans ce cadre, un projet intitulé «Internet et Moi» a été mis en place afin de connaître les habitudes et les pratiques des jeunes sur Internet et de proposer des actions de sensibilisation aux dangers d'Internet.



# Analyse et étude auprès des enfants

Afin de mener à bien cette action, une étude a été menée auprès de 1005 élèves de deux des trois collèges de la ville, de la 6ème à la 3ème. L'objectif de cette étude était d'évaluer les pratiques et les usages des jeunes sur Internet.

Celle-ci a permis de révéler quelques chiffres :

**50 %** des adolescents possèdent un blog sur lequel ils sont 89% à publier sur la toile des informations personnelles dont des photos d'eux ou de leurs proches qui peuvent rester indéfiniment en ligne et être vues par n'importe qui. À noter l'utilisation grandissante de Facebook, 42% des élèves, dont les moins de 13 ans pour qui l'inscription est interdite.

**22 %** reconnaissent avoir déjà rencontré « en vrai » une personne (de leur âge et/ou un adulte) d'abord connue sur Internet.

**15 %** ont déclaré avoir déjà été blessés, vexés, honteux ou en souffrance par rapport à des commentaires ou des contenus diffusés à leur sujet sur Internet.

**Seuls 24 %** des ordinateurs des collégiens interrogés sont équipés d'un logiciel de contrôle parental.

**73 %** des élèves sont déjà tombés sur des contenus inappropriés sur Internet. Il s'agit le plus souvent de publicité non ciblée (59%), de contenus pornographiques (51%), de contenus violents (31%), d'insultes (25 %), de propos racistes et/ ou haineux (22 %) et de contenus choquants (21 %).

**72 %** téléchargent sur Internet, et parmi eux seuls 42 %, déclarent le faire légalement.

**45 %** ne parlent pas à leurs parents de ce qu'ils font ou voient sur Internet.

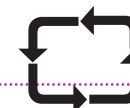
## Les actions mises en place

**ACTIONS DE SENSIBILISATION PLANIFIÉES** dans chaque établissement, à raison de deux heures par classe.

**SÉANCES DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES PARENTS**, sous forme de soirées d'échanges et d'information

**RÉALISATION D'UNE PLAQUETTE** «Le plein de liens», regroupant un grand nombre de sites relatifs à la sécurité sur Internet.

**CRÉATION D'UN COMPTE DAILYMOTION** regroupant de nombreuses vidéos de prévention circulant un peu partout sur la toile.



## Une perspective de pérennisation

- PÉRENNISATION DES ACTIONS**  
Tous les élèves des deux collèges concernés seront sensibilisés aux dangers liés à leurs pratiques sur Internet.
- OUVERTURE DE CETTE INITIATIVE**  
à l'ensemble des collégiens de la ville (même tranche d'âge), portant ainsi à 1 700 le nombre d'élèves interrogés.
- TOUTES LES CLASSES** auront dans leur programme pédagogique deux heures de sensibilisation et d'information aux bonnes pratiques d'Internet.

## Les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action

L'objectif principal du projet étant de sensibiliser le public (jeunes, parents, professionnels) aux dangers de l'Internet et à ses pratiques, plusieurs critères et indicateurs d'évaluation vont être mis en œuvre.

**PREMIÈRE PHASE** : Diffusion des résultats de l'enquête auprès des élèves de collèges, afin :

- De repérer leur participation et leur intérêt pour cette démarche.
- D'effectuer un suivi de l'évolution constante de leurs pratiques.

**DEUXIÈME PHASE** : Mise en place de séances de sensibilisation aux usages, construites en coopération entre les animateurs et les établissements scolaires. Double objectif :

- Évaluer l'implication par la participation du public.
- Sensibiliser et informer les professionnels en lien avec la jeunesse (professeurs, infirmières, assistantes sociales, conseillers d'éducation, ATI...)

sur l'utilisation et les pratiques qu'ont les élèves sur Internet.

**TROISIÈME PHASE** : Mise en place de conférences et/ou de séances d'information destinées aux professionnels des TIC de la protection de l'enfance et de la santé afin de les convaincre de la nécessité d'engager ce type d'actions auprès des jeunes.